

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 30 OCTOBRE 2017 - CONSTATATION DE L'ETAT D'ABANDON DE CONCESSIONS

Le MARDI 24 OCTOBRE 2017, il a été procédé à l'ancien cimetière de Gambais à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions ci-dessous désignées.

ALLEE T2 : Tombe n° 7 : Inconnue

ALLEE T3 : Tombe n° 8 : Inconnue

ALLEE T4 : Tombes n°16 et 17 : Ernest DAVIRON

ALLEE T5 : Tombe n°12 : RAVENET -HUTINET

ALLEE T6 : Tombes n°12 et 13 : LECOQ - DOISNE

Tombe n°14 : CASSAGNET – BROCARD

ALLEE T7 : Tombe n°13 : LECOQ Lucien – RIVET Tanguy

ALLEE T9 : Tombe n°20 : RAGUE Gaston

ALLEE T12 : Tombe n°24 : GEORGES Christiane

ALLEE T13 : Tombe n°9 : LEGUILLOUX-BARTHOLIN

ALLEE T16 : Tombe n°36 : DOUIN Raymond – DOUIN Eugène.

Un procès-verbal a été établi pour ses concessions.

L'ensemble du procès-verbal, ainsi que les documents qui y sont annexés peuvent être consultés en mairie aux heures habituelles d'ouverture.